

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00233

Numéro SIREN : 438 068 116

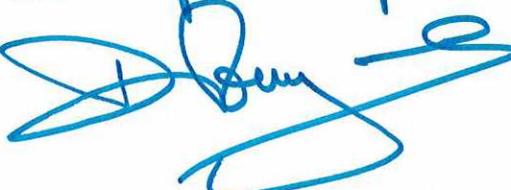
Nom ou dénomination : ESSOR INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 4515

SARL ESSOR INGENIERIE

2 Rue Pierre Gilles DEGENES

64140 LONS

Certifié conforme


COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

EXAS CONSULTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

BILLERE (64140) - ACTIPARC - Rue du Pressoir - Tél. 05 59 72 85 85

SERRES-CASTET (64121) - Rue de la Vallée d'Ossau - Tél. 05 59 33 10 56

SAINT-PIERRE-DU-MONT (40280) - 3 Avenue Camille Brettes - Tél. 05 58 44 08 63

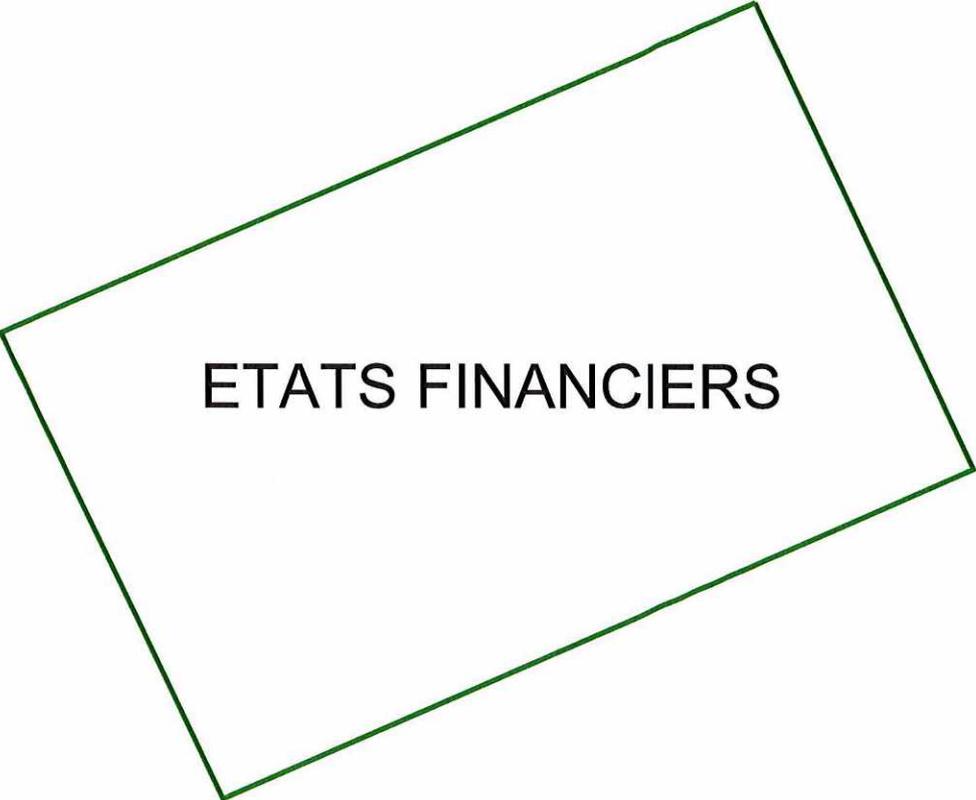
MAULEON-LICHARRE (64130) - 11 Avenue de Belzunce - Tél. 05 59 28 88 14

SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500) - 21 Avenue Chauvin Dragon - Tél. 05 59 85 12 12

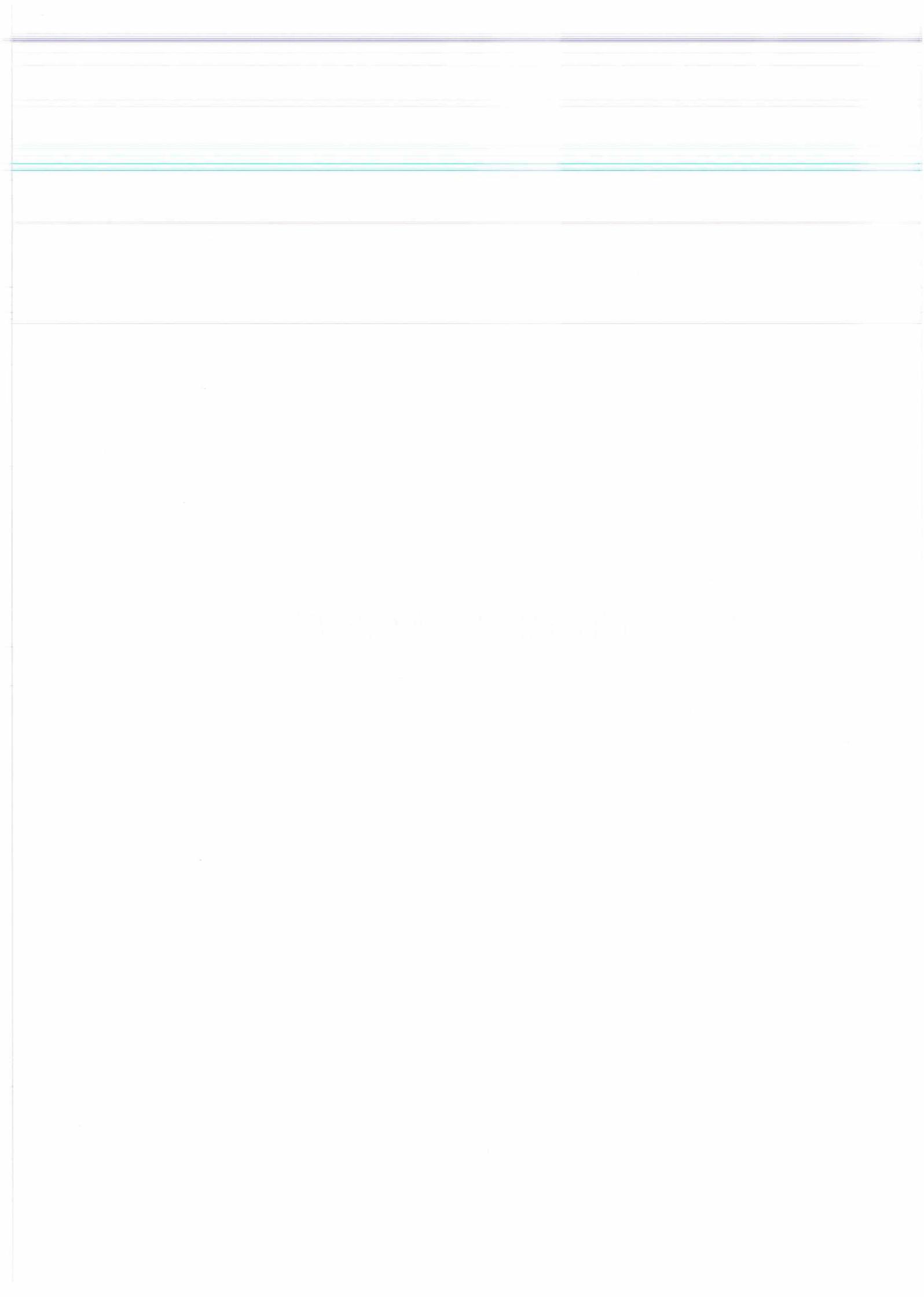


 **Sommaire**

1. ETATS FINANCIERS	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	5
Bilan passif	7
Bilan détaillé	9
Compte de résultat	13
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion	21
2. LIASSE FISCALE	23
3. ANNEXE	57
Règles et méthodes comptables	59
Faits caractéristiques	62
Notes sur le bilan	63
Autres informations	71



ETATS FINANCIERS



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 21/12/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL ESSOR INGENIERIE relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

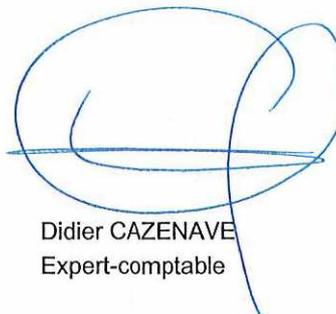
	Montants en euros
Total bilan	1 189 894
Chiffre d'affaires	1 041 737
Résultat net comptable (Perte)	-179 435

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

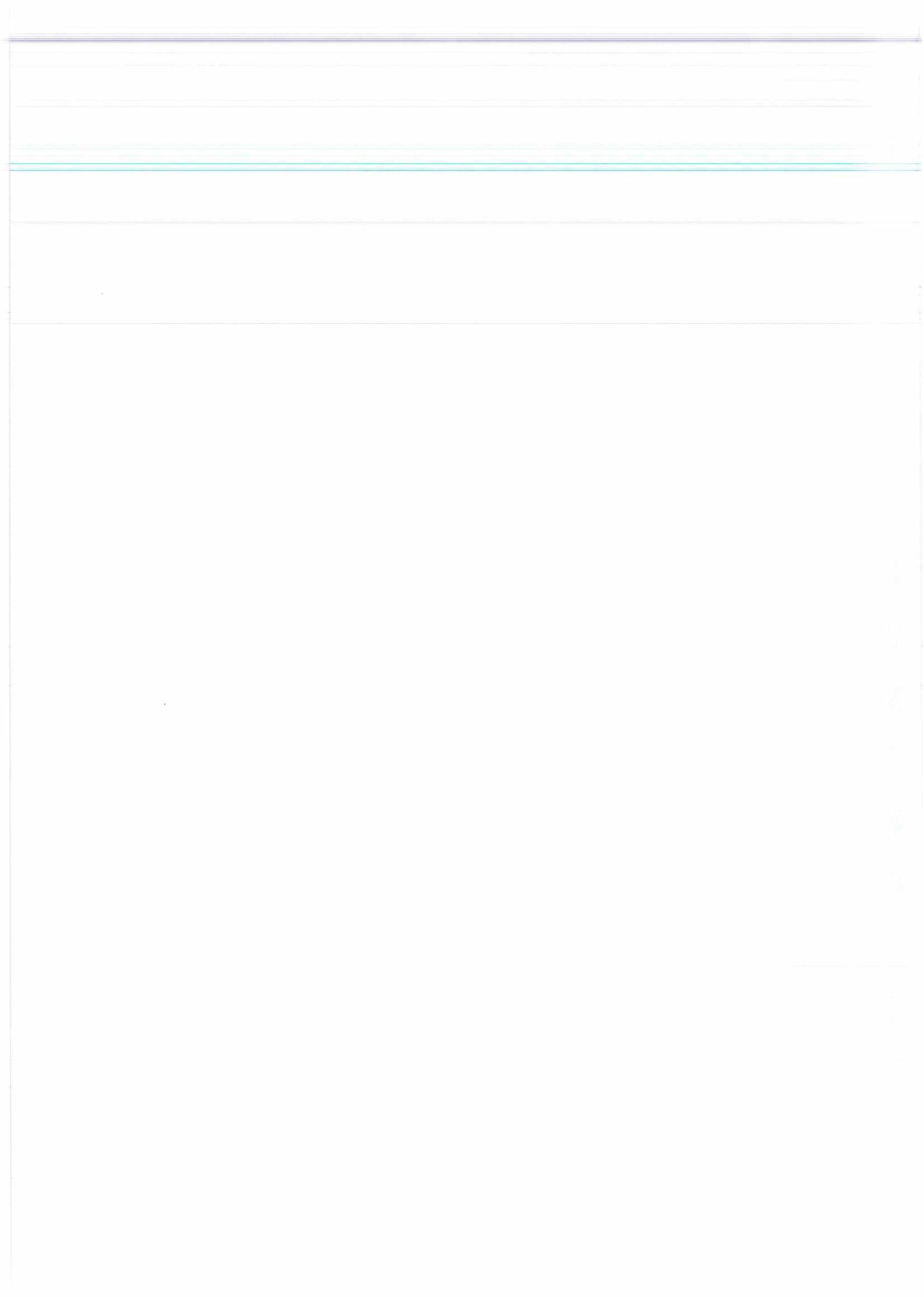
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BILLERE

Le 15/05/2018

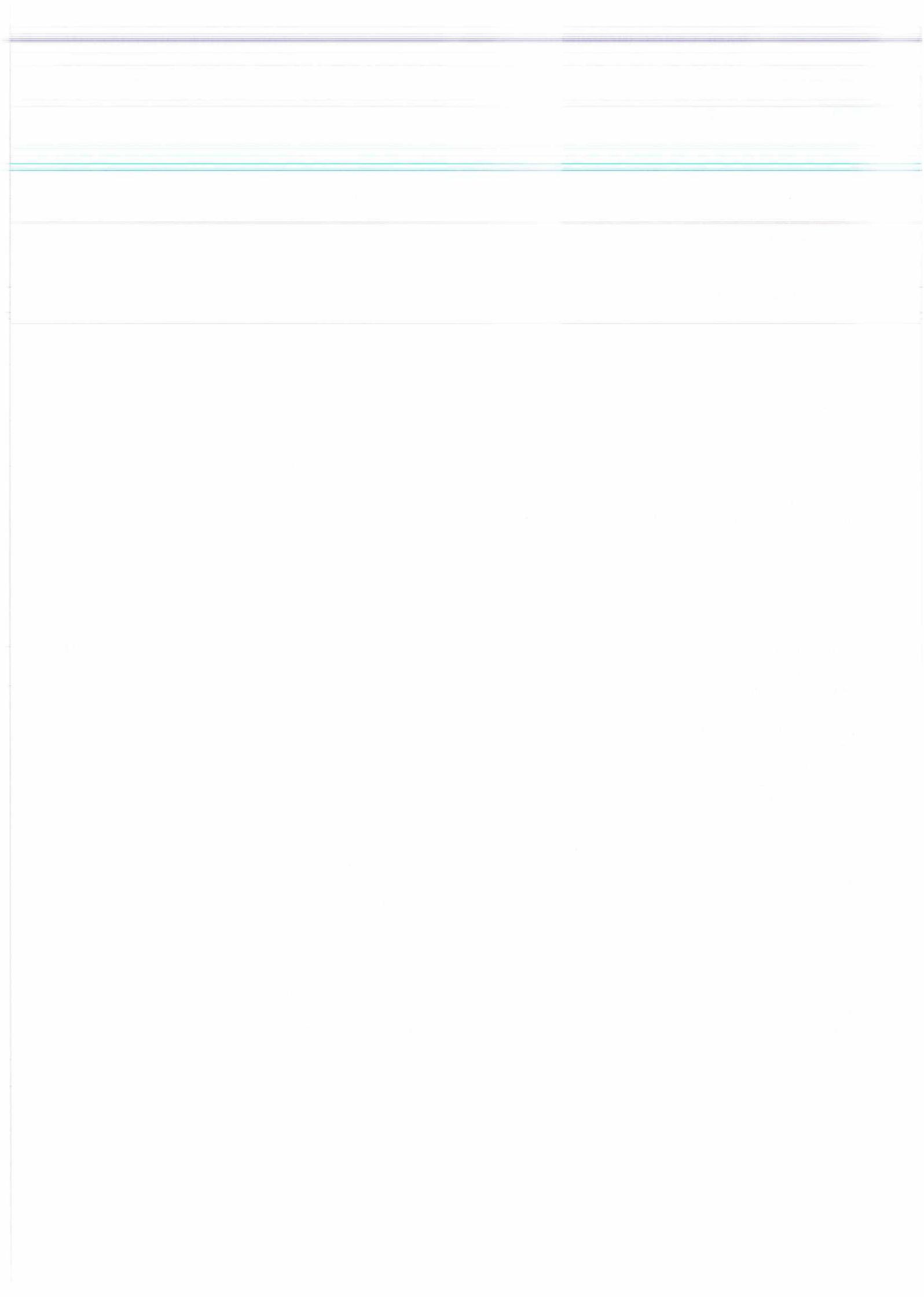


Didier CAZENAVE
Expert-comptable



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	42 271	40 223	2 049	3 453
Fonds commercial (1)	130 068		130 068	130 068
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 634	4 634	15 000	15 000
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 456	3 456		
Autres immobilisations corporelles	196 353	147 472	48 881	39 668
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1		1	1
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 286		7 286	17 154
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	399 069	195 785	203 285	205 344
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	29 840		29 840	29 840
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	513 012	33 741	479 271	631 371
Autres créances	232 018		232 018	137 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	240 849		240 849	170 114
Charges constatées d'avance (3)	4 631		4 631	2 228
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 020 350	33 741	986 609	970 847
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 419 419	229 526	1 189 894	1 176 191
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

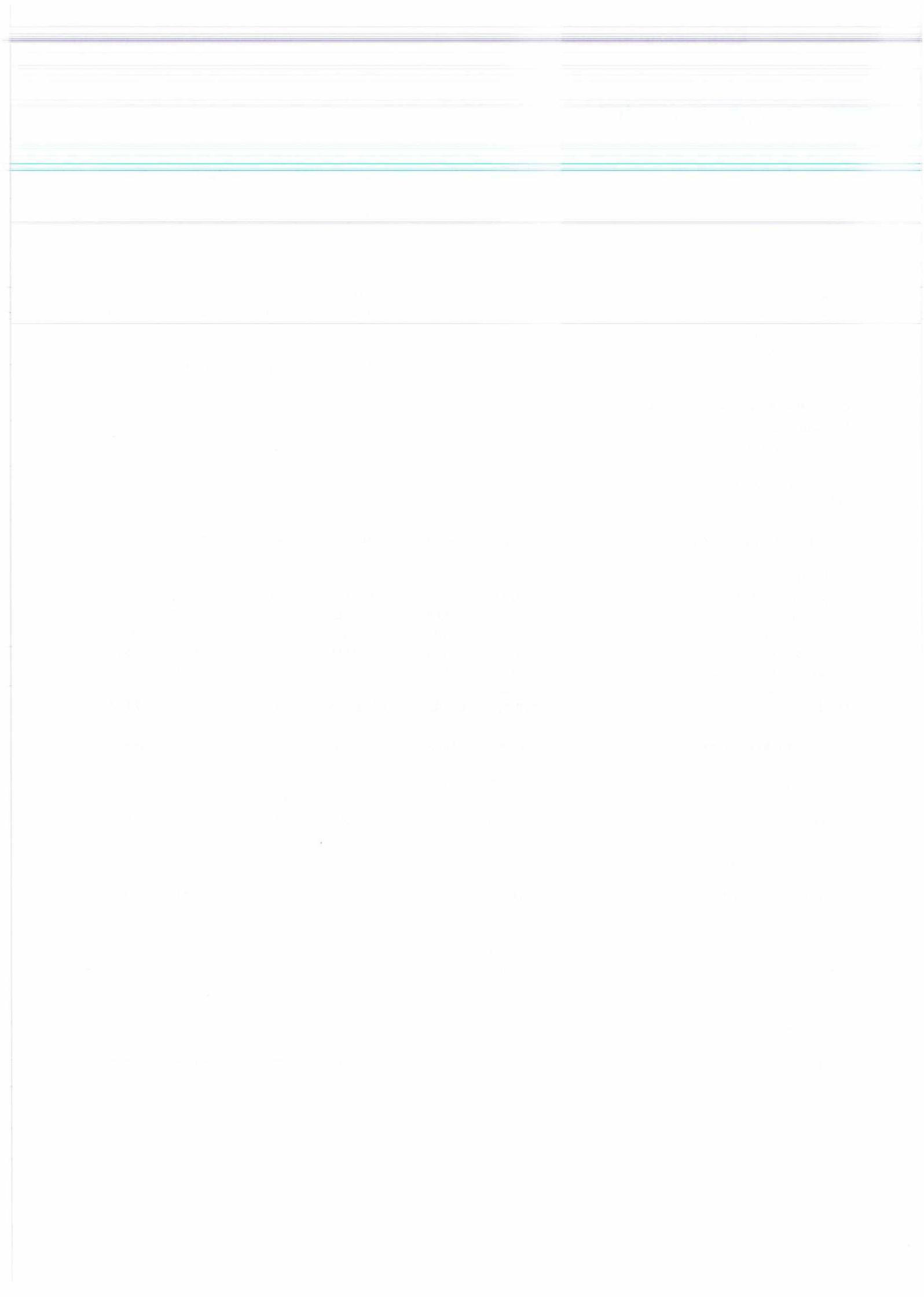
	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	163 652	161 199
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-179 435	82 453
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-6 983	252 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 815	11 994
Emprunts et dettes financières diverses (3)	478 603	340 087
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 037	255 332
Dettes fiscales et sociales	250 081	243 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 463
Autres dettes	10 395	243
Produits constatés d'avance (1)	74 944	62 891
TOTAL DETTES	1 196 876	923 739
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 189 894	1 176 191
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 196 876	923 739
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 815	11 994
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

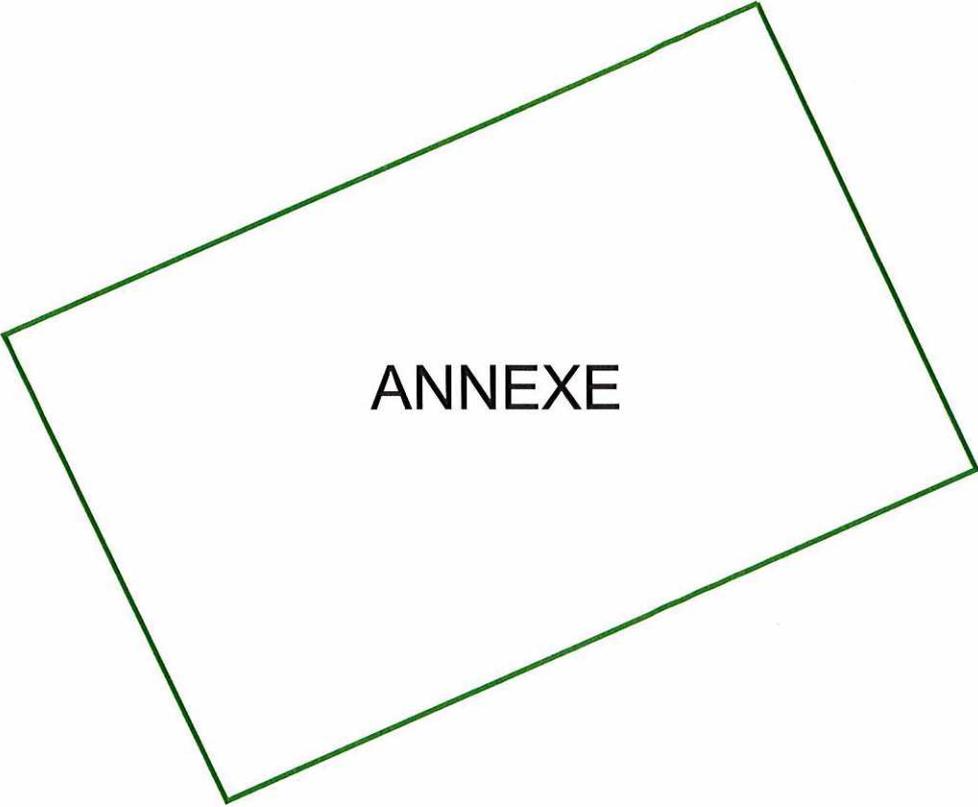
Date	Description	Amount
1/1/20	Opening Balance	1000.00
1/15/20	Cash Sales	250.00
1/20/20	Sales Tax	37.50
1/25/20	Accounts Payable	-150.00
1/30/20	Interest Income	12.50
2/1/20	Closing Balance	1130.00

This document is a financial statement showing the balance sheet for the period from January 1, 2020, to February 1, 2020. The opening balance on January 1, 2020, is 1000.00. During the period, there were several transactions: cash sales of 250.00 on January 15, 2020; sales tax of 37.50 on January 20, 2020; accounts payable of 150.00 on January 25, 2020; and interest income of 12.50 on January 30, 2020. The closing balance on February 1, 2020, is 1130.00.

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			236 535	19,25	-236 535	-100,00
Production vendue	1 041 737	100,00	991 913	80,75	49 824	5,02
Production stockée			-126 455	-10,29	126 455	-100,00
Subventions d'exploitation						
Autres produits	82 123	7,88	-478	-0,04	82 601	NS
Total	1 123 859	107,88	1 101 515	89,67	22 344	2,03
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Total						
MARGE SUR M/SES & MAT	1 123 859	107,88	1 101 515	89,67	22 344	2,03
CHARGES						
Autres achats & charges externes	566 223	54,35	526 910	42,89	39 313	7,46
Impôts, taxes et vers. assim.	11 293	1,08	8 388	0,68	2 905	34,64
Salaires et Traitements	470 599	45,17	345 189	28,10	125 410	36,33
Charges sociales	166 045	15,94	107 095	8,72	58 950	55,04
Amortissements et provisions	18 859	1,81	24 972	2,03	-6 113	-24,48
Autres charges	67 264	6,46	21		67 243	NS
Total	1 300 283	124,82	1 012 575	82,43	287 708	28,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-176 424	-16,94	88 939	7,24	-265 364	-298,36
Produits financiers	65	0,01	301	0,02	-236	-78,50
Charges financières	5 718	0,55	4 291	0,35	1 426	33,24
Résultat financier	-5 653	-0,54	-3 990	-0,32	-1 663	41,67
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-182 077	-17,48	84 949	6,92	-267 026	-314,34
Produits exceptionnels	11 500	1,10	8 745	0,71	2 755	31,50
Charges exceptionnelles	8 858	0,85	11 242	0,92	-2 384	-21,21
Résultat exceptionnel	2 642	0,25	-2 497	-0,20	5 139	-205,84
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-179 435	-17,22	82 453	6,71	-261 888	-317,62





ANNEXE

Blank lined area at the top of the page.

Blank lined area in the upper middle section.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ESSOR INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 189 894 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 179 435 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "PROMOTEURS DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis N°38 du 12/04/1984 du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

- 1 - La tenue des comptes d'inventaire permanent en comptabilité générale sous une forme adaptée aux opérations de construction en vue de la vente (cf. annexe 1).

-

- 2 - La création d'un compte 4453 - "Taxes déductibles - Opérations de construction" en liaison avec le système d'inventaire permanent.

-

- 3 - Les autres modifications de la nomenclature du système de base (cf. annexe 2).

-

- ANNEXE 1

-

- TENUE DES COMPTES D'INVENTAIRE PERMANENT

- EN COMPTABILITÉ GENERALE

-

- Pour la description des opérations de construction en vue de la vente, il y a lieu d'utiliser le système d'inventaire permanent en comptabilité générale prévu par le Plan comptable général dans ses dispositions spéciales ; cependant il est possible afin d'éviter de passer systématiquement deux écritures pour la même opération, de débiter directement les comptes de stocks et en-cours (classe 3) à condition que soient créées dans ces comptes en se référant aux nomenclatures obligatoires du plan comptable générale les subdivisions nécessaires permettant d'effectuer, à l'inventaire, les virements et inscriptions comptables aux comptes de charges et de variations de stocks et en-cours afin de présenter des documents de synthèse conformes à ceux prévus par la norme générale.

- Cette adaptation est indépendante de la structure juridique de l'entreprise, elle s'inspire du plan comptable des promoteurs de la construction immobilière à l'usage des aménageurs lotisseurs.

-

- Ainsi, un compte de stock est créé pour chaque opération de travaux. La marge de l'opération se constatera au fur et à mesure de chaque vente en sortant du stock le coût de revient correspondant au lot vendu.

-

- ANNEXE 2

-

- I - COMPTES CREEES

-

- 332 - Voirie, réseaux divers et aménagements

- 333 - Constructions

- 334 - Frais annexes

- 338 - Droits sociaux sur immeubles en cours

- 339 - Coûts des terrains ou immeubles en cours sortis du stock

- 352 - Voirie, réseaux divers et aménagements

Règles et méthodes comptables

- 353 - Constructions
- 354 - Frais annexes
- 359 - Coût des lots achevés sortis du stock
- 4453 - Taxes déductibles - Opérations de construction
- 454 - Associés des SCI - Apports promoteurs
- 608 - Frais annexes de construction

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées au coût d'acquisition.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Aucune valeur résiduelle significative et mesurable n'a été identifiée.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de résiliation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 839 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour rappel :

La société L'Aménagement Foncier (ancienne dénomination) a absorbé par voie de fusion la société Alphatech Ingénierie en date du 30/09/2013 avec effet rétroactif au 01/01/2013.

Du fait de cette fusion, deux activités préexistent : d'une part une activité de marchands et biens immobiliers et d'autre part d'ingénierie et études techniques.

Autres éléments significatifs

La dénomination de la société a été modifiée: ALPHATECH INGENIERIE se nomme désormais ESSOR INGENIERIE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 068			130 068
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 271			42 271
Immobilisations incorporelles	172 339			172 339
- Terrains	19 634			19 634
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 456			3 456
- Installations générales, agencements aménagement divers	82 060	11 450		93 509
- Matériel de transport	68 879		63 879	5 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 626	15 218		97 844
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	256 654	26 668	63 879	219 443
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1			1
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 154	132	10 000	7 286
Immobilisations financières	17 155	132	10 000	7 287
ACTIF IMMOBILISE	446 148	26 800	73 879	399 069

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 668	132	26 800
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 668	132	26 800
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		63 879	10 000	73 879
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		63 879	10 000	73 879

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	130 067
Total	130 068

Le fonds commercial correspond au mali de fusion.

le mali de fusion a été comptabilisé pour un montant de 58 359 €, les frais d'acquisition des titres sont venus augmentés le dit mali pour un montant de 71 707€

soit un total de 130 066 €.

Le sous jacent de ce mali de fusion est représentatif de la clientèle et du savoir faire développés par la SAS ALPHATECH INGENIERIE, société absorbée.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 819	1 404		40 223
Immobilisations incorporelles	38 819	1 404		40 223
- Terrains	4 634			4 634
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 456			3 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 104	3 714		73 818
- Matériel de transport	64 129	1 667	63 879	1 917
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 663	12 074		71 737
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	201 985	17 455	63 879	155 562
ACTIF IMMOBILISE	240 804	18 859	63 879	195 785

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 404	17 455	18 859
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 404	17 455	18 859
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		63 879	63 879
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		63 879	63 879

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 756 947 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 286		7 286
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	513 012	513 012	
Autres	232 018	232 018	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 631	4 631	
Total	756 947	749 661	7 286
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	214 855
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	111
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	38
Total	215 005

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 196 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 815	3 815		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	379 037	379 037		
Dettes fiscales et sociales	250 081	250 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	488 998	488 998		
Produits constatés d'avance	74 944	74 944		
Total	1 196 876	1 196 876		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	478 603			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	239 111
BANQUES INTERETS COURUS	400
PROV CP1 EN COURS	22 805
PROV CP2 ECOULES	13 677
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	9 246
CHARGES SOC CP2 ECOULES	5 628
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 486
TAXE D APPRENTISSAGE	3 076
FORMATION CONTINUE	2 929
CLIENTS - RRR À ACCORDER	9 960
Total	308 318

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 631		
Total	4 631		

Produits constatés d'avance

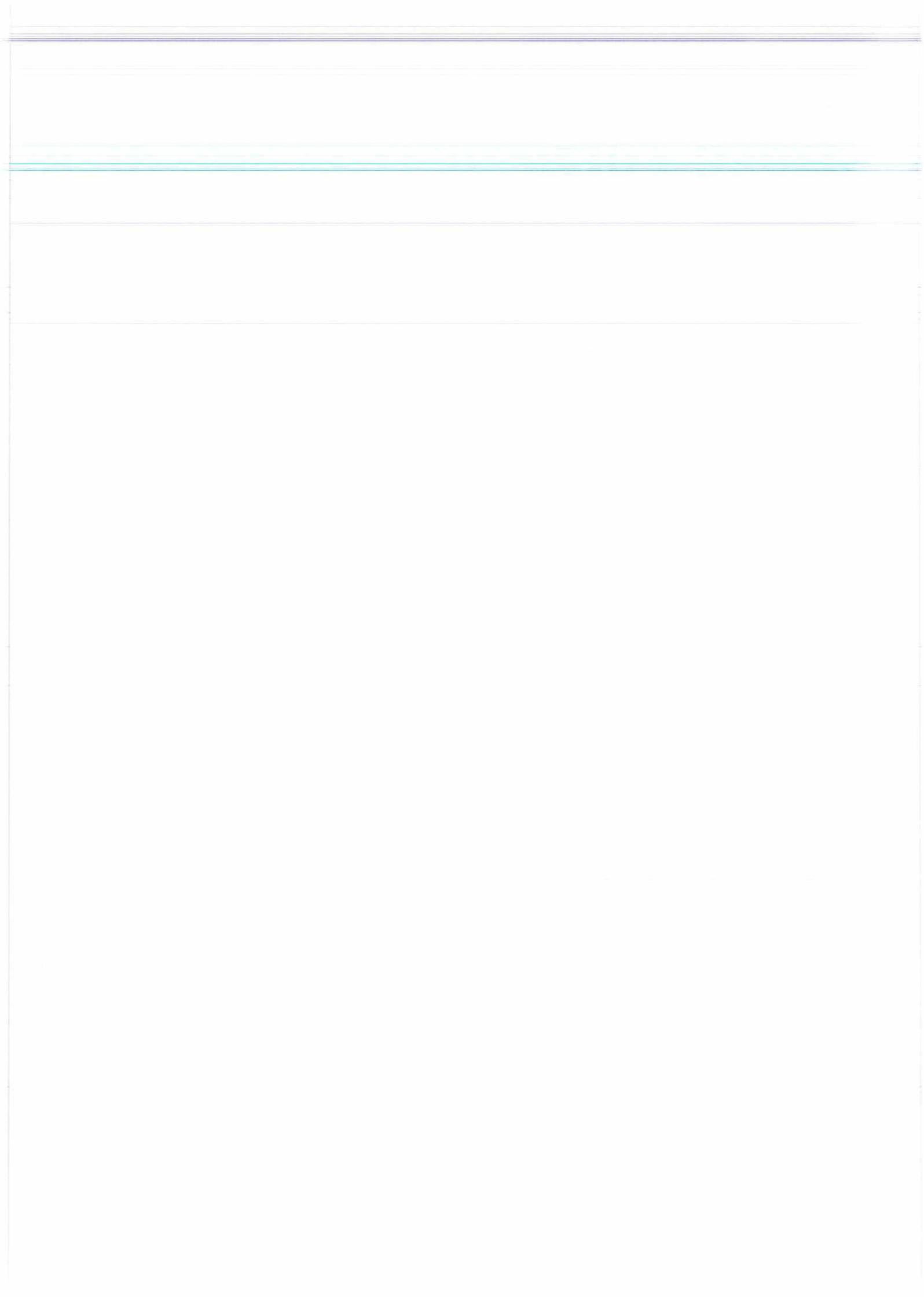
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	74 944		
Total	74 944		



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



ESSOR INGENIERIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros

Siège social : 2 rue Pierre Gilles de Gennes 64140 LONS

438 068 116 RCS PAU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-neuf Juin,

Authifié conforme


La société ESSOR, Société par actions simplifiée au capital social de 210.526,40 euros, dont le siège social est situé 2 rue Pierre-Gilles de Gennes à Lons (64140), immatriculée au RCS de Pau sous le numéro d'identification unique 434 585 774, représentée par son Président, la société HOLDING DPG, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur David POUYANNE,

Propriétaire de la totalité des CENT (100) parts sociales de QUATRE VINGT (80) euros chacune composant le capital social de la société « ESSOR INGENIERIE »

Associé unique de ladite société ESSOR INGENIERIE,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- L'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- La décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Première Décision

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de **Cent soixante-dix-neuf Mille Quatre Cent trente-quatre Euros et soixante-dix-huit centimes (179 434.78 €)**.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1 299 euros ainsi que l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élevant à 325 euros.

Deuxième Décision

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice écoulé s'élevant **Cent Soixante- Dix-neuf Mille Quatre-cent Trente-quatre Euros et Soixante-Dix-huit centimes (179 434.78 €)** de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice 179 434.78 €
- Report A nouveau créditeur au 31/12/2017 163 652.20 €

Affectation

- Au débit du Report à nouveau créditeur, soit 163 652.20 €
- Au compte du report A nouveau débiteur, soit 15 782.58 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient négatifs de 6 982.58 euros.

L'Associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qu'il vient d'approuver qu'il convient de statuer sur la non dissolution de la société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce ainsi qu'il sera fait ci-après.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2016			
31/12/2015	Néant	Néant	Néant
31/12/2014	Néant	Néant	Néant

Troisième décision

A la lecture du rapport du Président, par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce et après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesdits comptes ayant été approuvés ci-dessus, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la société (compte tenu de l'affectation de la perte nette comptable d'un montant de 3706.72 euros en totalité au

compte de report à nouveau) sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'Associé unique décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité de celle-ci en dépit des pertes.

En outre l'Associé unique prend acte que la société est tenue, au plus tard à la date de clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue savoir :

- soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves,
- soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social

et ce, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 précité.

Quatrième Décision

L'Associé Unique après lecture du rapport spécial, approuve l'absence de convention visées aux articles l'article L 227-10 du Code de Commerce et en prend acte purement et simplement.

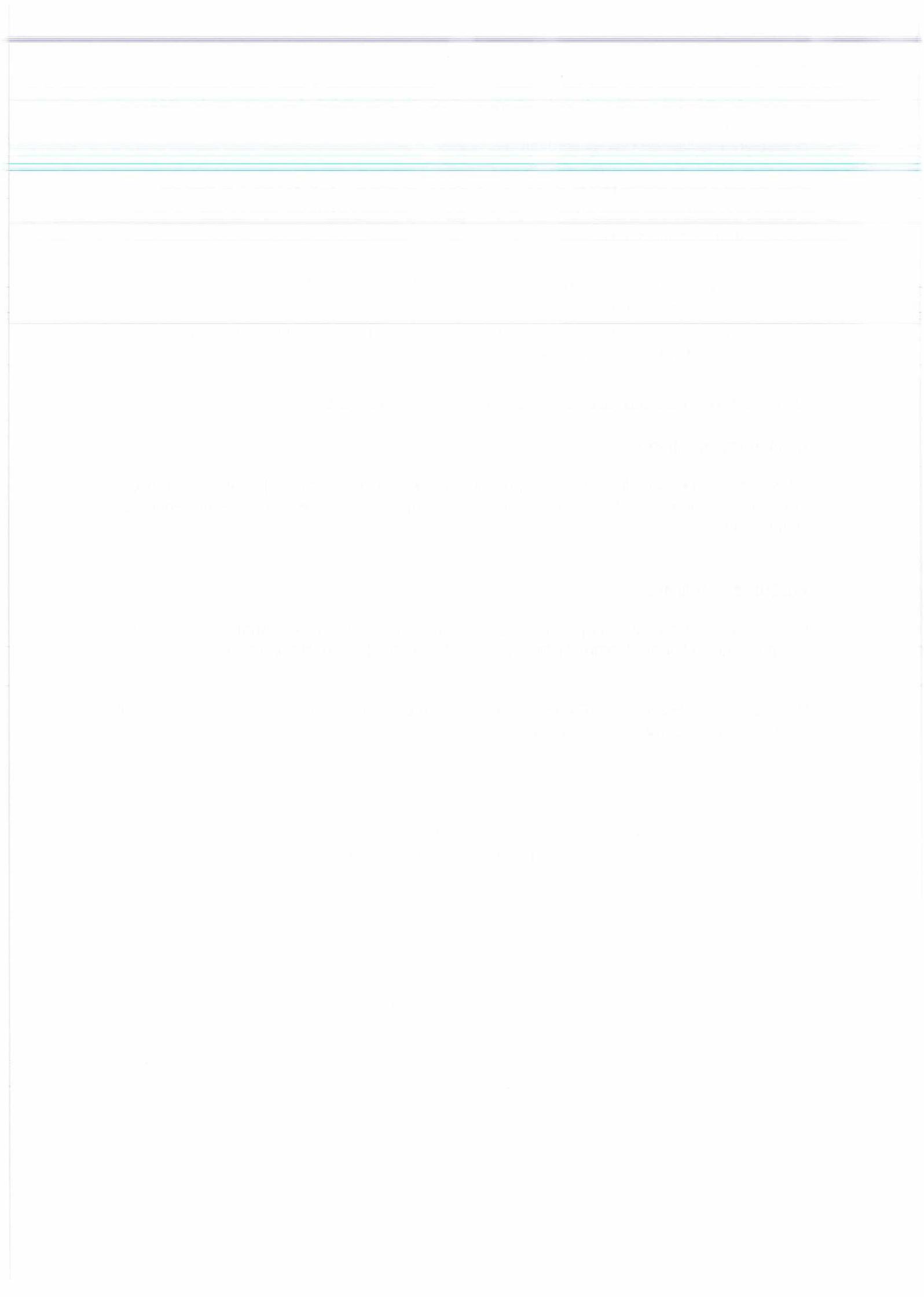
Cinquième Décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

ESSOR

Représentée par Mr David POUYANNE



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après :

La SARL ESSOR INGENIERIE,

immatriculée sous le numéro RCS de PAU 438 068 116,

dont le siège social est situé 2 rue Pierre Gilles de Gennes à LONS(64140)

Représentée par son représentant légal, la SAS ESSOR en qualité de Gérant, elle-même représentée par la SARL Holding DPG en qualité de Présidente, elle-même représentée par Monsieur David POUYANNE, en qualité de Gérant.

- **Certifie** que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.
- **Déclare** donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Fait à LONS

Le 25/07/2018

Signature

